

1
2
3
4

SNES Aix-Marseille
Commission Administrative Académique
Lundi 14 novembre 2011

5 Plan du texte :

6I) L'emballlement de la crise	p.1 (l.19)
7 <i>Retour sur la crise de 2008</i>	p.1 (l.22)
8 <i>Les limites des interventions publiques</i>	p.1 (l.46)
9 <i>La situation particulière de l'Europe</i>	p.2 (l.66)
10II) La nécessaire irruption du politique	p.3 (l.130)
11 <i>Une lutte idéologique</i>	p.3 (l.135)
12 <i>Ce que nous voulons</i>	p.3 (l.148)
13 <i>Le service public d'éducation : un atout et un rempart</i>	p.4 (l.190)
14III) Entre l'économique et le politique : le syndical au cœur des enjeux et des débats	p.5 (l.221)
15 <i>Dans le second degré, l'implantation du SNES confirmée</i>	p.5 (l.232)
16 <i>Travailler à l'unification du syndicalisme</i>	p.6 (l.283)
17 <i>Passer à l'action</i>	p.7 (l.337)
18	

19I) L'emballlement de la crise

20 La crise systémique que traverse le capitalisme se poursuit, avec comme nouvel
21 épicerie l'Europe et la dette des Etats.

221.1 Retour sur la crise de 2008

23 La crise s'est déclenchée en 2008 : elle fut alors **la crise de l'endettement privé**.
24 L'endettement des ménages, en particulier américains, était devenu insoutenable :
25 Trente années de rigueur salariale et de partage des richesses en défaveur des salariés
26 ont généré la baisse du pouvoir d'achat. Tout c comme le gonflement de bulles
27 spéculatives (nouvelles technologies, immobilier, matières premières), favorisé par la
28 libéralisation des échanges, en particulier boursiers, l'injection de liquidités dans le
29 système financier et la déréglementation du secteur : ont ainsi été favorisés une
30 financiarisation du capitalisme et un décrochage entre l'activité boursière et
31 l'économie réelle. La tutelle des marchés financiers sur l'économie s'est traduite par
32 une exigence accrue de profitabilité au bénéfice de l'actionnariat et de la spéculation.
33 La recherche du profit maximum et à court terme s'accompagne d'une pression
34 maximum sur le coût du travail. Dans le cadre des politiques libérales il est impératif
35 de :

- 36 - diminuer la masse salariale (salaire direct mais aussi indirect ou continué)
- 37 - baisser le coût social de la formation et de l'entretien de la force de travail
- 38 en s'attaquant à l'école et à la santé ce qui passe par le démantèlement des
- 39 Services Publics qui en assurent les fonctions.

40 Ces déséquilibres ont déjà amenés l'économie mondiale au bord du gouffre en 2008.
41 Les Etats ont été appelés à la rescousse pour soutenir et assurer la solvabilité des
42 principales institutions bancaires. Si les banques avaient fait faillite, c'est toute
43 l'économie qui aurait pâti d'un tarissement des liquidités. Les Etats sont également
44 intervenus pour soutenir l'économie. Mais, cette intervention des Etats a connu deux
45 limites essentielles.

461.2 Les limites des interventions publiques

47 Premièrement, ils n'ont pas remis en cause le système financier international,
48 renonçant à le réglementer ou à prendre le contrôle des banques qu'ils soutenaient,
49 ni en les nationalisant, ni en entrant dans les conseils d'administration. L'afflux de
50 liquidités empruntées à bas prix aux institutions publiques ou internationales
51 (banques centrales, FMI...) ont alors représenté une aubaine pour les spéculateurs qui
52 ont pu reprendre très vite leurs activités juteuses. Celles-ci se sont alors concentrées

53sur la spéculation sur les matières premières et les dettes publiques. En pariant, avec
54l'argent obtenu à un coût modique auprès des banques centrales, sur un défaut de
55paiement des Etats, les banques ont fait grimper les taux d'intérêt exigés de ces
56mêmes Etats pour les crédits qu'elles leurs accordaient. A cet égard, il faut bien parler
57de « dette illégitime ».

58Deuxièmement, les Etats ont trop rapidement mis fin aux politiques de soutien car
59leurs finances publiques pâtaient de la baisse des recettes fiscales du fait du
60ralentissement économique et de l'accroissement des dépenses conjoncturelles (plans
61de soutien et de relance, dépenses sociales). La crise de la dette privée était devenue
62**crise de la dette publique**. Près de trente ans de politiques libérales avaient en effet
63abouti à un déficit structurel, important mais soutenable, à une réduction
64conséquente de ses capacités d'intervention dans l'économie réelle et à une
65substitution de l'emprunt public à l'impôt.

661.3 La situation particulière de l'Europe

67La situation de l'Europe est à cet égard particulièrement problématique. Tous les pays
68se sont lancés en même temps, sous la pression de la France et de l'Allemagne, dans
69des **politiques d'austérité** qui ont cassé le retour de la croissance, ralenti les
70économies et réduit les recettes des Etats. Nous sommes sans doute à la veille d'une
71**nouvelle phase de récession économique**. La zone euro menace d'éclater.

72Ces politiques d'austérité provoquent le contraire de ce pour quoi elles sont imposées
73aux peuples : au lieu de réduire l'endettement public par une baisse des dépenses
74publiques, elles l'accroissent en tarissant les recettes publiques. Ces politiques sont
75illégitimes car elles sont inefficaces, injustes et contre-productives. Elles auront (et
76dans certains pays, elles ont déjà !) des conséquences **dramatiques pour les**
77**populations** : augmentation du chômage, baisse des salaires, démantèlement et
78dégradation des services publics, fragilisation des missions sociales des Etats,
79difficultés d'accès aux soins, au logement, à l'éducation, délitement des systèmes de
80retraite par répartition et de protection sociale, licenciements massifs et
81désindustrialisation, intensification du travail ...

82L'Europe paie en outre les vices de forme de sa construction, qui avaient conduit les
83populations de plusieurs pays à s'opposer en 2005 à la ratification du traité
84constitutionnel européen car il constitutionnalisait les **principes libéraux de l'Europe**
85**actuelle**. En construisant « *un marché libre et non-faussé* », les Etats ont peu à peu
86abdiqué certains éléments essentiels de leur souveraineté : entreprises publiques,
87services publics, secteurs non-concurrentiels, soutien et subventions de l'emploi
88industriel ... Le principal renoncement consiste en l'abandon de la **politique**
89**monétaire** avec la délégation du pouvoir d'émission de la monnaie à une banque
90centrale indépendante du pouvoir politique. Après avoir privé les Etats de l'outil
91monétaire, les libéraux entendent aujourd'hui les priver de l'outil budgétaire, en
92voulant faire inscrire dans la constitution une soi-disant « **règle d'or** » budgétaire
93interdisant les déficits.

94La différence essentielle entre la zone euro et les USA ou le Royaume Uni tient à
95l'impossibilité de toute politique monétaire en Europe, étant donné les choix qui ont
96présidé à sa construction. Aux USA ou au Royaume Uni, les marchés sont rassurés : en
97cas de problème, les banques centrales créent de la monnaie.

98Ces renoncements à la souveraineté nationale n'ont en outre pas été compensés par
99un renforcement de l'Europe politique et du contrôle démocratique au niveau
100européen. Ce sont d'abord des **renoncements démocratiques**, et le déficit de
101démocratie dont l'Europe actuelle n'a jamais réussi à s'extraire se transforme
102aujourd'hui sous nos yeux en crise de la démocratie : tragi-comédie du référendum
103grec, règle d'or, troïka, mise sous tutelle de gouvernements légitimement élus et de
104pays entiers, parlements sommés d'adopter des plans d'austérité élaborés par des
105institutions non-élues...

106Ce déficit démocratique empêche l'Europe de se doter de politiques communes
107susceptibles de promouvoir la coopération entre les Nations européennes, de tendre
108vers une harmonisation fiscale et salariale, d'atténuer les déséquilibres économiques
109internes et de lutter contre les forces centrifuges qui peuvent à terme conduire à un
110éclatement de la zone euro et à un repli nationaliste et identitaire. L'Europe privée
111d'outils démocratiques de débat et d'élaboration collective des politiques publiques
112se trouve sous le joug des plus forts : marchés financiers, banques privées, groupes
113transnationaux, agences de notation et autres institutions financières. Les institutions
114internationales, comme le « couple franco-allemand », les gouvernements français et
115allemand, semblent à leurs ordres. A côté du renoncement démocratique, il y a aussi
116un renoncement social de la construction européenne imprégnée par les dogmes
117libéraux.

118Les pays du sud de l'Europe sont aujourd'hui confrontés à la fois aux conséquences de
119la spéculation, de déséquilibres économiques internes (faiblesse de l'appareil d'Etat
120en Grèce, place de l'immobilier en Espagne, ...) et aussi de déséquilibres internes au
121marché européen. Le **refus simultané de toute harmonisation fiscale** et de toute
122politique économique commune achèvent de dresser le tableau d'une Europe
123impuissante et incapable de prendre les décisions nécessaires. Enfin, une telle
124politique assure en général une monnaie forte sur la place internationale, **un Euro**
125**fort**, qui entrave fortement les exportations et encourage par contre les
126importations. Ajoutons enfin qu'une telle politique est conduite en Europe depuis les
127années 90, avec comme conséquence immédiate une croissance moindre en Europe
128qu'ailleurs, et par conséquent un endettement mécanique des Etats plus important
129depuis maintenant presque 20 ans.

130II) La nécessaire irruption du politique

131La situation économique est explosive. Les mobilisations sont incessantes dans les
132pays européens, la colère gronde et s'accroît à mesure que les plans d'austérité se
133succèdent et que les conséquences sociales de la crise se font plus visibles : taux de
134chômage, perte de pouvoir d'achat, réforme des retraites, hausse de la TVA ...

1352.1 Une lutte idéologique

136Dans ce contexte incertain, alors que la mobilisation des salariés n'est pas à la hauteur
137des enjeux, nous assistons à une véritable **offensive idéologique** consistant pour les
138libéraux et les puissances dominantes, à tirer partie de la crise économique pour
139renforcer encore les politiques libérales et porter des coups décisifs contre la
140puissance publique et les salariés. Alors qu'en 2008, même Nicolas Sarkozy avait été
141contraint de louer « les amortisseurs naturels de la crise que sont les services publics
142et l'emploi public en France », la crise de la dette offre une occasion historique de
143réduire de façon significative les dépenses, le périmètre et le rôle de l'Etat. Avec
144l'austérité, plus aucune revendication sociale n'est légitime. Il est de la responsabilité
145du mouvement syndical, en France et en Europe, de porter des alternatives face à ces
146choix politiques régressifs : c'est non seulement nécessaire et urgent, mais c'est
147possible. La démocratie sociale est partie intégrante de la démocratie politique

1482.2 Ce que nous voulons

149Contre la pensée unique qui vise à faire accroire qu'il n'y aurait pas d'autre solution
150que les politiques d'austérité, à faire assumer par les populations la rigueur et les
151sacrifices, qui focalise les débats sur la dette publique et escamote les responsabilités
152du système financier, de la spéculation et de la libéralisation des économies, le SNES
153entend prendre toutes les initiatives possibles pour que les raisons de la crise et les
154politiques alternatives soient débattues dans la population.

155 Nous entendons œuvrer pour que les responsabilités de la **spéculation boursière**
156 soient pointées et qu'elles entraînent une nouvelle réglementation de la finance :
157 séparation des activités de dépôt, de crédit et de courtage, taxation des transactions
158 financières, accroissement du ratio de fonds propres, interdiction de l'effet de levier,
159 lutte contre les paradis fiscaux, contrôle public des banques ayant reçu des fonds
160 publics ...

161 Les Etats européens devraient pouvoir se financer, autant que de besoin, auprès de la
162 **banque centrale européenne** ou d'un fonds européen de stabilité qui lui serait
163 adossé, afin de mettre fin à leur soumission aux marchés. La solidarité des Etats
164 européens devrait pouvoir s'exprimer par l'émission d'obligations européennes. Les
165 politiques négociées en Europe devraient être débattues et ratifiées par le parlement
166 européen et les parlements nationaux. L'indépendance de la Banque Centrale
167 européenne doit être remise en cause et ses objectifs doivent être débattus par le
168 parlement européen pour ne plus faire de la stabilité des prix le principe directeur de
169 ses choix politiques mais intégrer les besoins de relance et de soutien à l'économie, à
170 l'emploi. Au-delà, c'est la construction de l'Europe qu'il faut refonder sur des bases
171 nouvelles et démocratiques

172 Le SNES est partie prenante et oeuvre à populariser l'appel pour un **audit citoyen de**
173 **la dette** publique. Cet audit devrait permettre pour chaque Etat de déterminer quelles
174 sont les dettes légitimes qui doivent être remboursées, et quelles sont les dettes
175 illégitimes qui doivent être annulées. Sont illégitimes les dettes contractées par les
176 dirigeants des pays concernés contre l'avis des populations, qui n'ont pas été utiles au
177 développement des sociétés concernées, qui ont été contractées à des taux d'usure,
178 qui ont été émises par des créanciers au fait de la situation des débiteurs.

179 Le SNES appelle à une profonde **réforme fiscale** dont le but est de réintroduire justice
180 et progressivité et de financer l'Etat dans son rôle de protection des populations, de
181 relance de l'économie et de financement des dépenses d'avenir. En période de
182 récession, le rôle de l'Etat est de s'endetter pour soutenir l'activité économique. Il faut
183 revenir sur les baisses du rendement de l'impôt sur le revenu et sur la réduction du
184 nombre de tranches, supprimer les niches fiscales injustes et inefficaces, comme la
185 défiscalisation des heures supplémentaires.

186 Le SNES milite pour une politique de **développement économique**, qui s'appuie sur la
187 relance de l'emploi, y compris l'emploi public, la hausse des salaires (en renonçant aux
188 niches à bas salaires), la relance par l'Etat d'une politique industrielle porteuse
189 d'emploi dans le cadre de la transition écologique.

190 **2.3 Le service public d'éducation : un atout et un rempart**

191 Dans cette optique, les investissements d'avenir que l'Etat peut réaliser sont à
192 encourager pour sortir par le haut de la crise économique : en formant et qualifiant la
193 population pour qu'elle soit en mesure de relever les défis du XXI^e siècle. A titre
194 d'exemple, le SNES revendique le renforcement de l'**institution scolaire et du service**
195 **public d'éducation et de formation** afin de parvenir dans les meilleurs délais à une
196 élévation générale du niveau de qualification de la population française. Prendre la
197 décision politique de **porter l'âge de fin de la scolarité obligatoire à 18 ans** et donner
198 au service public d'éducation les moyens permettant d'amener chaque jeune d'une
199 génération jusqu'à un baccalauréat permettrait de créer une dynamique de progrès
200 pour toute la société. Pour ce faire, le développement des **formations technologiques**
201 **et professionnelles** est un levier essentiel de la modernisation de l'appareil productif
202 du pays. Passer de 65% à 100 % d'une classe d'âge obtenant le baccalauréat implique
203 de répondre enfin sérieusement au problème que rencontrent les élèves des milieux
204 populaires qui composent le noyau dur de l'**échec scolaire** et pour lesquels aucune
205 des dispositions de la politique éducative actuelle n'offre de perspective. Il faut laisser
206 les professeurs travailler et cesser de démultiplier leurs activités, les évaluer sur ce qui
207 est au cœur de leur métier. Il faut se recentrer sur les apprentissages et renoncer à
208 l'évaluation permanente des élèves et à leur mise en concurrence perpétuelle.

209 Une telle stratégie impliquerait de **recruter des professeurs** pour la mener à bien.
210 Pour ce faire, la programmation du **rétablissement des postes** supprimés par les
211 gouvernements de droite s'impose, mais elle ne saurait suffire tant la **crise de**
212 **recrutement** est aigue. Aussi, la crédibilité d'un plan pluri-annuel de recrutement
213 suppose que nos professions soient revalorisées de façon significative et que la
214 formation des professeurs soit rebâtie. Le SNES milite pour le rétablissement d'une
215 année de **formation en alternance** après la réussite au concours, la mise en place de
216 dispositifs de pré-recrutement et la recherche active de candidats. Les concours
217 doivent avoir lieu à la fin de l'année de M2, à une date et suivant des modalités et des
218 contenus qui n'empêchent pas des titulaires de master de s'y présenter. L'Etat doit
219 mettre en place un **plan de titularisation** des personnels non-titulaires qu'il emploie
220 afin de leur permettre de s'installer durablement dans le métier.

221 **III) Entre l'économique et le politique : le syndical, au** 222 **cœur des enjeux et des débats**

223 La gravité de la crise que nous traversons, l'ampleur de ses conséquences pour les
224 salariés, la profondeur de la rupture démocratique et la puissance de l'état
225 idéologique de la pensée unique, placent les salariés et les citoyens dans un rapport
226 de force a priori défavorable. On le voit, les mobilisations interprofessionnelles ne
227 sont pas suffisantes, qu'elles soient portées par des confédérations neutralisées par
228 les divisions, des indignés coupés des relais habituels du mouvement social ou des
229 associations altermondialistes à l'audience limitée.

230 Le SNES entend cependant prendre part à la construction de ripostes et d'alternatives,
231 car il n'y aura pas d'issue pour les salariés et les citoyens hors de la mobilisation.

232 **3.1 Dans le second degré, l'implantation syndicale du SNES** 233 **confirmée**

234 Tout au long du quinquennat de Nicolas Sarkozy, le SNES, avec la FSU, a été à la pointe
235 des mobilisations pour la défense des métiers, contre les suppressions de postes et les
236 réformes qui les rendaient possibles, pour la promotion du service public.

237 Aussi, tout laisse à penser que le gouvernement a trouvé dans les **élections**
238 **professionnelles** d'octobre 2011, l'occasion de laisser se mettre en place une véritable
239 machine de guerre contre notre syndicalisme et le projet d'école et de société que
240 nous portons. En imposant un vote électronique complexe dans la seule Education
241 Nationale, le Ministère porte la responsabilité de la baisse de 20 pts de la
242 participation. Cette baisse de la participation s'est traduite pour le SNES et pour la FSU
243 par une perte d'un tiers des suffrages, entraînant mécaniquement son recul au niveau
244 de la Fonction Publique de l'Etat.

245 Si le coup porté à la FSU au niveau de sa **représentativité dans la Fonction Publique**
246 est rude, lui faisant perdre certainement à terme la première place au profit de FO,
247 l'opération a en partie échoué : la FSU a renforcé son implantation dans la plupart des
248 Ministères de l'Etat. Et ses syndicats ont amélioré leurs positions en pourcentage des
249 exprimés et en sièges dans l'Education Nationale. On peut affirmer que
250 l'affaiblissement de la FSU est la seule conséquence de la manœuvre du ministère et
251 non d'une sanction des électeurs.

252 Ainsi, le SNES repasse nationalement au dessus de 50% des voix et le SNES Aix-
253 Marseille obtient 55,6 % des voix dans les corps où il se présentait (+2,8 pts),
254 décrochant ainsi 37 des 54 sièges à pourvoir dans les CAPA et la CCP.

255 Ce résultat n'aurait pas été possible sans l'implication inouïe de tous les militants sur
256 le terrain, à commencer par les S1 et les membres de la CA. Qu'ils en soient remerciés

257 au nom de tous les collègues qui comptent sur le SNES pour les défendre, et qu'ils
258 sachent qu'ils peuvent être fiers du travail accompli.

259 Des milliers de collègues ont été privées de vote, dans des proportions scandaleuses
260 dans certaines catégories comme les assistants d'éducation. La transparence des
261 opérations et le contrôle citoyen des urnes et du dépouillement n'ont pas été
262 possibles, faute d'expertise citoyenne et indépendante. La sous-traitance, coûteuse,
263 source d'opacité et de rigidité, à une entreprise privée a engendré une dépossession
264 complète des électeurs et de leurs interlocuteurs administratifs. Nous entendons
265 mener une campagne politique pour dénoncer ce **sabotage démocratique** et
266 demander la création de commissions d'enquête parlementaire sur les motifs de ce
267 fiasco.

268 En l'état, **ce dispositif de vote électronique ne peut être utilisé de nouveau** : Pour
269 qu'un tel hold-up démocratique ne se reproduise pas, il faut découpler les élections
270 professionnelles et les élections au CA de l'établissement, éditer les listes électorales
271 plusieurs semaines après la rentrée, procéder aux scrutins à la fin du premier
272 trimestre, assurer un contrôle indépendant et citoyen des opérations, rendre possible
273 la récupération des identifiants et le réassort jusqu'à la fin du vote, organiser
274 pleinement le vote sur le lieu et sur le temps de travail en systématisant les kiosques
275 de vote, donner aux personnels les plus précaires, agents non-titulaires et Assistants
276 d'Education en particulier, des outils de vote qui leur soient accessibles, instaurer des
277 décharges de services dans les cas les plus problématiques. **Tous les agents de la**
278 **Fonction Publique doivent avoir des modalités de vote comparables.**

279 *En opposition à l'ensemble de ce paragraphe, était proposé un amendement*
280 *demandant que le SNES revendique le vote à l'urne : Pour : 8, Contre : 23, Abstention :*
281 *7, refus de vote : 2*

282

283 **3.2 Travailler à l'unification du syndicalisme**

284 Le bilan des premières élections professionnelles sous le régime de la **Loi de**
285 **modernisation du dialogue sociale** montre un recul de la participation et un
286 renforcement des grandes fédérations de l'Etat sans qu'aucune force n'émerge du lot.
287 Ce paysage syndical morcelé ne semble pas de nature à rompre avec les difficultés
288 que traverse le syndicalisme français, durablement **neutralisé par la division**
289 **syndicale**. De plus, les nouvelles règles de négociation dans la Fonction Publique
290 imposent, de façon transitoire, jusqu'en 2014, pour conclure un accord valide de
291 représenter au moins 20% des électeurs, sans que des organisations syndicales
292 représentant 50% des électeurs ne s'y opposent. Cette phase transitoire devrait être
293 réduite.

294 Les résultats des élections aux **Comités techniques**, qui fondent dorénavant la
295 représentativité des organisations syndicales, rendent la FSU incontournable, avec
296 40.6% des voix et 7 sièges sur 15 au CTM, et 44.6% des voix et 6 sièges sur 10 au CTA.
297 Les positions de la FSU dans les différents ministères est renforcée. Au niveau de la
298 Fonction Publique de l'Etat, malgré la perte de 100 000 voix du fait du mode de
299 scrutin dans l'Education Nationale, la FSU recueille toujours 17.1% des voix devant FO
300 (16.7%), la CGT (15%), la CFTD (14.6%), l'UNSA (13.8%) et SUD (8.1%). Le
301 renforcement et l'élargissement de la FSU restent d'actualité, en particulier à
302 destination des PLP, des personnels de direction.

303 Dans l'éducation nationale, seules la FSU (40,6%) et l'UNSA (20,7%) peuvent signer
304 seule un accord valide, et la FSU doit être soutenue par d'autres organisations pour
305 atteindre les 50 % nécessaires à bloquer un accord qu'elle conteste : CGT (6,5%), SUD
306 Education (5,8%), FO (10,1%), SGEN CFTD (10%). Dans la Fonction Publique de l'Etat,
307 aucune organisation syndicale ne peut signer seule un accord, et quatre organisations
308 seront nécessaires pour s'opposer à un accord.

309La FSU est la seule fédération qui perde un nombre conséquent de voix dans les
310scrutins aux CT par rapport aux scrutins aux CAP. La fédération et les syndicats
311nationaux doivent en analyser les raisons, améliorer l'articulation entre les différentes
312structures et renforcer l'identification SN/fédération.

313A la veille de nos congrès de mars/avril 2012, notre mandat d'**unification du**
314**syndicalisme français**, sans exclusive et avec toutes les forces qui partagent notre
315projet d'un syndicalisme de lutte et de transformation sociale, de démocratie interne
316et de prise en compte des réalités et des aspirations que vivent les salariés, est plus
317que jamais d'actualité. La place qu'occupe la CGT dans le paysage syndical français
318rend nécessaire sa participation à ces dynamiques d'unification. L'intervention du
319SNES et de la FSU doit favoriser, accélérer ce mouvement. Notre objectif est de
320construire une confédération syndicale d'un type nouveau, démocratique, unitaire, de
321masse, moderne et efficace. De même, l'importance des enjeux économiques, sociaux
322et politiques au niveau européen, la communauté des luttes et des destins entre les
323salariés des différents pays européens, appellent à un renforcement du syndicalisme
324et du mouvement social européen. La présence de la FSU dans la CSE comme dans la
325CSI est pleinement justifiée pour y soutenir les forces de lutte et de transformation
326sociale qui y participent.

327Ces dynamiques de rassemblement s'appuieront sur l'unité d'action dans les luttes.
328Mais elles s'appuient également sur des initiatives intersyndicales à géométrie
329variable avec tous ceux qui seront disponibles pour les mener pour contribuer à la
330prise de conscience des salariés, à l'analyse des phénomènes à l'œuvre et à
331l'élaboration de réponses alternatives.

332Le mouvement social, et en particulier les forces syndicales, doivent permettre aux
333salariés de s'imposer dans le débat public pour y porter leurs revendications et leurs
334attentes, et les rendre incontournables, en particulier au moment des campagnes
335électorales en vue de scrutins décisifs tels que les élections présidentielles ou
336législatives.

337**3.3 Passer à l'action**

338Aussi le SNES appelle à prendre à tous les niveaux toutes les initiatives possibles pour
339organiser des débats unitaires, des distributions de tracts, avec les autres syndicats et
340les associations altermondialistes, comme ATTAC, pour analyser la crise, expliquer ses
341ressorts, convaincre que d'autres politiques sont possibles et contribuer à les
342élaborer. **L'interpellation des partis politiques**, des élus et des candidats aux
343élections sera un objectif majeur de ces actions.

344Le SNES entend ainsi prendre part à **l'élaboration d'un grand mouvement social**
345interprofessionnel dont la construction paraît aujourd'hui impérative. Le SNES appelle
346ses syndiqués à une grande réactivité en fonction de la suite des événements
347économiques et sociaux, en France et en Europe.

348Ce mouvement social à même de renverser les logiques économiques à l'œuvre ne
349peut se construire qu'en articulant les revendications globales avec les luttes
350sectorielles. Le SNES mobilisera contre le durcissement de la réforme des retraites et
351pour la défense de la protection sociale et d'objectifs ambitieux de santé publique.

352Dans l'éducation, le SNES appelle à se mobiliser dans chaque établissement contre
353l'augmentation de la charge de travail et le travail bénévole en organisant le refus
354collectif des tâches non-obligatoires et des réunions non-pédagogiquement
355pertinentes. Il appelle à une opération « **Vérité VS** » pour éviter toute minoration de
356la reconnaissance du travail réellement fait. Il appelle à réunir des heures
357d'information syndicale pour débattre ensemble du **travail enseignant**, des
358contraintes qui pèsent sur lui, de la pénibilité du travail, et pour élaborer ensemble
359des réponses collectives. Il mobilisera contre tout projet d'allongement de la durée de
360l'année scolaire sans contreparties sérieuses.

361 Le SNES lancera une pétition pour l'**augmentation des salaires** et du pouvoir d'achat,
362 qui rappellera les revendications de revalorisation de nos professions, de
363 reconstruction de la grille et d'augmentation du point d'indice, mais qui intégrera
364 aussi des mesures d'urgences sur l'ISOE, les primes et les indemnités.

365 Le SNES poursuit ses campagnes sur la situation au collège, contre les réformes des
366 lycées, pour la relance de l'éducation prioritaire et pour la formation des maîtres. Il
367 dénonce les projets ministériels tendant à confier la responsabilité de notre
368 **évaluation** professionnelle aux seuls chefs d'établissement, au mépris de nos
369 missions. **Le SNES sera très réactif à la parution des projets ministériels, y compris en**
370 **recourant rapidement à la grève. Sur ce sujet, la publication de propositions**
371 **alternatives pour améliorer l'existant est urgente.**

372 Ces revendications sont de nature à justifier le recours à la **grève dans l'éducation**
373 nationale, sur la base d'un appel fédéral ou unitaire, avant les vacances de Noël
374 (*proposition de supprimer la période : Contre : 14, Pour : 13 Abst : 1 Refus de vote : 2*).
375 Le SNES oeuvrera en ce sens en multipliant toutes les initiatives de mobilisation
376 locales et thématiques. (*amendement visant à supprimer le paragraphe : Pour : 2,*
377 *Contre : 24, Abst : 4, Refus de vote : 0*)

378 Afin d'être entendus dans le débat public pré-électoral et d'imposer des
379 revendications ambitieuses et conformes aux intérêts des populations, le SNES propose
380 à la FSU d'organiser entre les vacances de Noël et les vacances de février une **grande**
381 **manifestation nationale** à Paris pour populariser notre projet pour l'éducation.

382 La rentrée 2012 doit être véritablement en rupture avec les rentrées passées. Pour
383 cela le SNES s'adressera aux candidats aux élections présidentielle et législatives et
384 leur demandera de prendre des engagements. Nous sommes convaincus de la
385 nécessité d'une nouvelle **Loi d'orientation sur l'école** qui rompe avec la Loi Fillon de
386 2006 et renoue avec l'ambition de démocratisation et d'amélioration du système
387 éducatif et d'élévation du niveau de qualifications. Dans l'immédiat nous demandons
388 des mesures d'urgence :

389 – Rémunération des tâches supplémentaires et harmonisation des pratiques (HDA,
390 évaluation 6ème...)

391 – Restauration d'une **grille nationale** des dédoublements au lycée pour les trois
392 niveaux et possibilités d'utiliser les heures d'AP pour des enseignements
393 disciplinaires. Augmenter notamment les horaires des EDE en Seconde à 2h30
394 minimum.

395 – Relance de **l'Education prioritaire** avec de véritables incitations pour les
396 personnels (décharges horaires), le respect des cadres nationaux et
397 l'augmentation conséquente des moyens d'enseignement.

398 – Reconstruction d'une **formation initiale** des enseignants et retour à une année de
399 stage en alternance après le concours.

400 Le SNES investit le champ du « **travail** » comme aspect nouveau et fondamental de la
401 pratique syndicale. Il invite l'ensemble des militants à s'emparer des travaux déjà
402 menés et à s'impliquer dans les initiatives nouvelles, notamment la création de
403 « collectifs travail » dans les établissements. L'enjeu est de fournir à la profession les
404 outils d'une reprise en main du métier selon des modalités collectives. Contre les
405 prescriptions verticales, l'individualisation fragilisante et la perte de sens de nos
406 métiers, reconstruisons des collectifs de réflexion et d'action qui rendent à la
407 profession son dynamisme, sa force et son ambition.

408 Le SNES demande solennellement à chaque militant et à chaque syndiqué de
409 participer avec volontarisme à la **campagne de syndicalisation** en s'adressant à
410 chaque électeur, à chaque sympathisant privé de son droit de vote, pour qu'il rejoigne
411 le SNES en adhérant. Cette campagne s'appuiera sur une tournée téléphonique des S1
412 en novembre, sur des heures d'information syndicale et sur le parrainage de
413 nouveaux syndiqués par les syndiqués déjà présents dans l'établissement. Dans la
414 perspective du congrès 2012, le SNES Aix-Marseille prendra d'ores-et-déjà les mesures

415 permettant d'organiser les débats et les votes internes dans chaque établissement de
416 l'académie.